

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

du 27/04/79
DECRET N° 79/I68 /MTJ-SGFPT-DFP.2103-6/JB

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA JUSTICE

Portant titularisation et nomination des Administrateurs stagiaires des SAF.

SECRETARIAT GENERAL A LA FONCTION PUBLIQUE ET AU TRAVAIL

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,
MINISTRE DU PLAN.

VISAS :

(/u l'Acte n° 038/PCT/CC du 30 Mars 1979 portant fondement, organisation et fonctionnement des Pouvoirs Publics ;

(/u la loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62-130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62-195/FP du 5 Juillet 1962 fixant la hiérarchisation de diverses catégories des cadres ;

(/u le décret n° 62-197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62-198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires de la catégorie A ;

(/u le décret n° 62/426 du 29.12.62 fixant le statut des cadres de la catégorie A des SAF ;

(/u le décret n° 63/81 du 26.3.63 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8 ;

(/u le décret n° 65-170/FP du 25 Juin 1965 réglementant l'avancement des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 74-470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires ;

(/u le décret n° 79/155 du 4.4.79 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

(/u les Procès-Verbaux de la Commission Paritaire réunie à Brazzaville, le 29 Août 1978 ;

(/u le décret n° 79/154 du 4.4.79 portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement E :

DECREE :

ARTICLE 1er : Les Administrateurs stagiaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services Administratifs et Financiers SAF (Administration Générale) dont les noms suivent sont titularisés et nommés aux échelons ci-après :

.../...

AU 2^e ECHELON - Indice 890 - ACC: Néant

Mr.	BISSOMBOLO-MOSSANDA	p/c du	15.9.1978	Mini-Commerce
Mlle	BOUNGHOU Jeanne-Marie Victorine	p/c du	15.9.1978	"
MM.	MVOULA-GOMA Guy Antoine	p/c du	15.9.1978	"
	NDOMBE Joseph	p/c du	15.9.1978	"
	NDZIO Alphonse	p/c du	15.9.1978	"
	NGABELE Bernard	p/c du	15.9.1978	"
	NGANTSELE Martin	p/c du	15.9.1978	"
	NZELOMONA Raphaël	p/c du	15.9.1978	"
	SAMBA Jean-Jacques	p/c du	15.9.1978	"
	EBAMBI Claude Michel	p/c da	15.9.1978	"
Mlle	GUINOT Clémentine	p/c du	15.9.1978	"
MM.	KIHOUASSAMO Albert	p/c du	23.11.1978	"
	TSOUKOU Daniel	p/c du	14.9.1978	Mini-Finances

AU 1^e ECHELON - INDICE 790 - ACC: Néant

Mr. GONH-DZIMBY Marie Justin p/c du 21.11.1978 Mini-Industrie

Article 2 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo, et communiquée partout où besoin sera. /-

BRAZZAVILLE, le 27 AVRIL 1979

Colonel Louis SYLVAINE GOMA.-

Par le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement,
Le Ministre du Travail et de la
Justice, Garde des Sceaux

Victor SAMBA-TAMBA.-

Le Ministre des Finances

Henri LOPES.-

AMPLIATIONS :
JORPC 1
SGFPT/DFP 2
D.B. 3
D.C.F. 2
Mini.Commerce.... 2
Mini.Finances 2
Mini.Industrie 2
Intéressés..... 14
Dossiers 42.-